

Le proviseur

Aux parents d'élèves du lycée Verdun

Objet : Réinscriptions pour l'année scolaire 2024-2025.

Chers parents,

Nous sommes actuellement en préparation de la rentrée 2024-2025.

Comme les années précédentes le lycée met en place une contribution annuelle au fonctionnement et au développement de l'établissement (CFD). Elle est indispensable au maintien de la qualité d'accueil et de l'enseignement dispensé à nos élèves et au déroulement de l'année scolaire dans de bonnes conditions.

Cette contribution payable en dollars (fresh) s'ajoutera aux frais d'écolages en livres libanaises qui seront connus définitivement en janvier 2025 conformément à la loi 515.

Elle doit être acquittée pour assurer la réinscription de l'élève selon les tarifs suivants :

Contribution au fonctionnement et au développement (CFD)	
1 ^{er} enfant	2 700\$
2 ^{ème} enfant	2 600\$
A partir du 3 ^{ème} enfant	2 200\$

Cette somme devra être réglée **avant le 7 juin 2024**.

Les familles qui le souhaitent pourront commencer à payer la somme due dès réception de la facture (par mail), en échelonnant en plusieurs versements.

Le solde devra être réglé avant le 7 juin 2024.

Le proviseur



Jean-Marc AUBIN